Brevet d'histoire-géographie 2023 : Asie, juin 2023

Sujet du brevet d'histoire-géographie – 3ème

Voici le sujet du brevet d'histoire-géographie et d'enseignement moral et civique, session 2023 « Asie », juin. Il est retapé en entier, avec tous ses documents. Entraîne-toi d'abord dans les conditions de l'examen ; ensuite, compare ta copie avec le corrigé placé en bas de page. Tu peux aussi retrouver tous les sujets du brevet d'histoire-géographie et réviser avec les cours d'histoire de 3ème.

Exercice 1 – Analyser et comprendre des documents en histoire (20 points)

Histoire – La France défaite et occupée

Document 1 – Une salle de classe avant un discours du Maréchal Pétain diffusé à la radio et destiné aux écoliers français, à l'occasion de la rentrée scolaire en 1941. Texte de l'affiche de la fête des mères du 25 Mai 1941 : « Ta maman a tout fait pour toi. Le Maréchal te demande de l'en remercier gentiment. Invente la surprise la plus belle que tu pourras, celle qui lui fera le plus grand plaisir. » (Source : Images de la France de Vichy, 1940-1944, La Documentation française, 1988)

Document 2

Document 2 – Une bande dessinée raconte l'histoire vraie de Joseph Weismann, enfant juif parisien arrêté lors de la rafle du Vel d'Hiv en Juillet 1942. Mai 1942, Joseph Weismann dans la cour de son école. (« Waouh ! Il est chouette ton cartable. » – « C'est mon père qui me l'a fait ! » – « Mais... Qu'est-ce que tu caches là ? »)

Document 2 (suite) – 4 juillet 1942, siège de la Gestapo, 80, avenue Foch, Paris.

(Rencontre entre René Bousquet et Louis Darquier de Pellepoix, commissaire général aux questions juives, et les colonel et capitaine SS Helmut Knochen et Theodor Dannecker, conseillers aux affaires juives de la police allemande en France. « Nous avons une date. La Rafle aura lieu le 13 juillet, si cela vous convient. » – « Nous organiserons un nouvel entretien dans les bureaux de Herr Dannecker, avenue Foch, pour les modalités d'organisation. » – « J'y convierai mon adjoint. Ainsi que François, le directeur de la police générale, Hennequin, chef de la police municipale, Tulard qui est chargé des « questions juives » à la préfecture…

Garnier pour le ravitaillement… » – « … Ah ! Et Guidot, commissaire à l'état-major de police… Et enfin, Schweblin, le directeur de la police aux questions juives. Nous allons mobiliser les services de l'État ! ») Notes sur les personnes citées : René Bousquet est le secrétaire général de la police du régime de Vichy. André Tulard est fonctionnaire à la préfecture de police et l'auteur du « fichier Tulard », qui recense les Juifs de région parisienne. Ce fichier est utilisé lors de la rafle du Vel d'Hiv.

(Source : A. Delalande, L. Bidot, avec J. Weismann, Après la rafle, Une histoire vraie, Les Arènes BD, Janvier 2022, pages 16 et 19)

Questions

Document 1

1. Quels éléments de la photographie illustrent le culte de la personnalité organisé autour du Maréchal Pétain ?
2. Rappelez la devise de l'Etat français. Quel lien peut être établi entre cette devise et le texte de l'affiche de la fête des mères ?

Document 2

3. Relevez une obligation que devaient respecter les populations juives. D'après vos connaissances, quels étaient les objectifs de cette obligation ?
4. En vous appuyant sur le document, expliquez comment le régime de Vichy a collaboré avec les autorités allemandes pour l'arrestation des Juifs de France.

Documents 1 et 2

5. Le régime de Vichy est un régime autoritaire, antisémite et de collaboration. A partir des documents et de vos connaissances, proposez deux éléments qui illustrent chacune des caractéristiques du régime de Vichy.

Exercice 2 – Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères géographiques (20 points)

Géographie – Les aires urbaines, une nouvelle géographie d'une France mondialisée

1 – Développement construit

Sous la forme d'un développement construit d'une vingtaine de lignes, vous présenterez les dynamiques de l'étalement urbain : formes, causes et conséquences.

2 – Comprendre et pratiquer un autre langage : utiliser des repères cartographiques

Schéma d'une aire urbaine, à compléter sur la page 5 et à rendre avec votre copie :

a- Dans la légende : nommez les trois espaces d'une aire urbaine puis choisissez des figurés adaptés pour les représenter ; complétez la signification des deux types de flèches.

b- Sur le schéma : reportez les figurés choisis pour les espaces de l'aire urbaine ; reportez, dans les rectangles prévus à cet effet, les numéros des paysages de l'aire urbaine lyonnaise selon le type d'espace urbain auquel chacun appartient.

-

Paysage N°1 : Vaulx-en-Velin (commune à 6 km de Lyon)

-

Paysage N°2 : Rue de la République, Lyon

-

Paysage N°3 : Genas (commune à 20 km de Lyon). Sources : vaulx-en-velin.net et www.google.fr/maps

Schéma d'une aire urbaine à compléter. Légende : 1) Les espaces de l'aire urbaine (trois cases à nommer) ; 2) Les dynamiques de l'aire urbaine : flèche pointillée à deux pointes (à compléter), grande flèche grise (à compléter), trait noir : voies de communication.

Exercice 3 – Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique (10 points)

Situation pratique – La Sécurité sociale au service des valeurs républicaines

Document 1 – Le fonctionnement de la Sécurité sociale.

Les travailleurs versent une partie de leur salaire (environ 15,9% de ton salaire brut chaque mois). Les entreprises reversent une partie de leurs richesses (environ 29% des salaires bruts versés). L'État reverse une partie des impôts collectés, notamment les taxes sur le tabac et l'alcool. Ressources : 91% cotisations et contributions ; 9% impôts et taxes affectés. Dépenses : 40,45% assurance maladie ; 45,73% retraites ; 11,12% famille ; 2,7% accidents du travail, maladies professionnelles.

Cotisations et contributions : ce sont les sommes en euros que payent chaque mois les entreprises et les salariés pour financer les retraites, l'assurance maladie, les allocations familiales et la couverture des accidents et maladies dus au travail. (Source : d'après infographie « La Sécu, comment ça fonctionne ? », secu-jeunes.fr, consulté le 25 Octobre 2022)

Document 2 – La Sécurité sociale expliquée aux jeunes

> « Tu ne t'en doutes peut-être pas, mais tu as de nombreuses fois déjà bénéficié de ces aides depuis ta naissance et même avant : suivi de la grossesse, prise en charge des frais médicaux versés à ton/tes parents, allocation de rentrée scolaire versée à ton/tes parents.
>
> La Sécurité sociale est l'un des maillons essentiels de notre société. Elle participe au vivre-ensemble depuis plus de 75 ans.
>
> Chacun participe au fonctionnement de ce système national de protection qui se renouvelle de génération en génération. C'est un système complet de solidarité, les générations se soutiennent entre elles, et aident aussi les autres générations.
>
> Aujourd'hui, grâce à leurs cotisations, les bien-portants sont solidaires des malades, les personnes en âge de travailler sont solidaires des inactifs et des retraités. Les personnes qui y contribuent quand je suis jeune (mes parents, ceux qui travaillent, etc.), sont celles que j'aiderai demain (retraites). J'aiderai les jeunes aussi qui m'aideront à leur tour lorsque je serai à la retraite. »

Source : Brochure « La Sécu, C quoi ? », secu-jeunes.fr, consulté le 25 Octobre 2022

Questions

Document 1

1. Quelles dépenses sont prises en charge par la Sécurité sociale ?
2. Montrez que le financement de ces dépenses est partagé par l'ensemble des citoyens.

Document 2

3. Relevez deux exemples d'aides de la Sécurité sociale dont peut bénéficier un enfant.
4. Expliquez comment le financement des retraites illustre la solidarité entre générations.

Documents 1 et 2

5. Un de vos amis ne comprend pas pourquoi il va devoir verser une partie de ses futurs salaires à la Sécurité sociale. Vous lui montrez que le financement de la Sécurité sociale fonctionne sur la solidarité entre les Français dans le respect des valeurs républicaines d'égalité et de fraternité. [Votre réponse ne comportera aucune information d'identité ou de signature.]